



Compte rendu de l'Assemblée Générale statutaire du 14 juin 2008

Les membres du conseil d'administration et les représentants des clubs de handball du Val d'Oise, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à Eaubonne, salle de réunion du CDOS, 106, rue des Bussys, sous la présidence de Monsieur Dominique Jarrigeon, président du comité départemental.

Étaient présents :

Mesdames Nathalie Bénard, Marie-Thérèse Barreyat, Anne Vigneron, Sylvie Ozem.

Messieurs Harris Benkaroun, Stéphane Casaërt, Gilles Colson, Dominique Doublet, Dominique Jarrigeon, Guy Pivot, Didier Veaux, Alain Vigneron.

Les représentants des clubs de :

COM Argenteuil, CSM Arnouville HBC Beauchamp, ASAN Cergy Pontoise, CSM Eaubonne, US Ecoen / Ezanville, FB2M, HBC Franconville, HB Goussainville, HBC du Parisis, HB Luzarches, HB Montmagny, HBC Persan, AS Roissy HBC, HB St Brice 95, Saint Gratien Sannois HBC, HBC St Leu / Taverny, AS Saint Ouen L'Aumône, HBC Sannois, Smed, HBC Soisy/Andilly/Margency, HB Villiers le Bel.

Absents excusés : Messieurs Damien Blanchet, Christian Charleux, Max Journo

Assistaient également :

Monsieur Jean Bacchetti, cadre technique fédéral
Monsieur Fabrice Le Roy, cadre technique fédéral
Monsieur Frédéric Guirao, agent de développement
Madame Brigitte Blaise, secrétaire administrative du Comité
Mademoiselle Béatrice Pronzola, agent d'animation

Ordre du jour

- allocution du président,
- adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2007
- rapport moral du secrétaire général
- rapport financier du trésorier général
- rapport des vérificateurs aux comptes
- approbation du bilan financier de l'année 2007
- rapport des commissions
- élection des vérificateurs aux comptes
- assemblée générale extraordinaire
- élection du conseil d'administration
- projets des commissions
- examen du projet de budget pour l'année 2008
- questions diverses
- remise des récompenses.



La majorité des clubs du département étant présente, le Président Jarrigeon déclare ouverte la 40^{ème} Assemblée Générale départementale du Val d'Oise à 10h10.

Il présente et remercie de leur présence Monsieur Albert Goldschmid, président du CDOS, et Monsieur Roland Indriliunas représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Allocution du président, à l'issue de son allocution, Dominique Jarrigeon propose l'adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la saison précédente.

Le procès Verbal est adopté à l'unanimité

Rapport du secrétaire général

Stéphane Casaert fait part des difficultés rencontrées depuis 2 mois avec la société 2ICS « hébergeur du site », et d'un courrier de résiliation adressé par le comité le 29 mai dénonçant le contrat.

La nouvelle adresse du site a été largement diffusée auprès de nos clubs et largement visité depuis son ouverture le 05 juin 2008. Celui-ci est maintenu à jour régulièrement par Frédéric Guirao, le secrétaire général invite les clubs à fournir tous renseignements ou documents pouvant l'enrichir.

Il se félicite du succès remporté une nouvelle fois par le tournoi mini hand des écoles du val d'Oise et remercie les bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait perdurer.

Il souhaite que pour la prochaine édition qui pourrait s'étendre sur la semaine, un nombre plus conséquent de bénévoles toujours aussi motivés.

Autre événement désormais réputé et également très attendu « le tournoi international Pierre Tiby » qui regroupera cette année la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Pologne, la Russie et la Norvège ou l'Islande, la commission événementielle sollicite les clubs éventuellement intéressés pour recevoir ces équipes lors de leurs entraînements.

GESTHAND, la saisie des licences par les clubs s'est effectuée sans soucis particuliers, de même pour les conclusions. Depuis le mois de janvier celles-ci sont directement saisies par les clubs leur évitant ainsi un important échange de courriers.

Rapport financier du trésorier général

Sylvie Ozem présente les comptes, et à l'invitation de Monsieur Fageot (licencié au club d'Ezanville/Ecouen) en l'absence de Monsieur Verna retenu par ses obligations professionnelles, nous fait la lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes.

2007 - rapport équilibré, les subventions en hausse suite aux actions menées dans le cadre du mondial féminin (Mondialito), par l'augmentation du nombre d'équipes invitées au Tournoi International « Pierre Tiby ».

Cette saison tous les intervenants sur les formations sont déclarés auprès de l'URSSAF et reçoivent à chaque intervention une feuille de salaire conformément aux règles en vigueur. Elle remercie avant de clore son intervention les clubs pour le règlement régulier des factures malgré les difficultés connues de tous.

Les arbitres seront indemnisés avant la fin juin. Il est rappelé que les notes de frais doivent être expédiées dans les 48 heures suivant la rencontre.

Le rapport est adopté à l'unanimité



Rapport de la commission d'arbitrage

La présidente du comité rappelle que le département manque d'arbitres, elle fait une nouvelle fois appel aux clubs.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport de la commission d'organisation des compétitions

Harris Benkaroun revient sur le problème des feuilles de matches, et des difficultés rencontrées par les contrôleurs pour la vérification de celles-ci. Une réunion serait envisageable en début de saison pour que chacun puisse la renseigner correctement.

Monsieur Fageot propose Internet comme moyen de communication afin d'éviter les réunions, notamment concernant la rédaction des feuilles de matches.

La Ligue ne nous a pas encore communiqué la liste des équipes masculines et féminines relégués au terme de la saison 2007-2008.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport de la commission de discipline départementale

Le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport de la commission événementielle

Le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport de la Commission Technique

Fabrice Le Roy, nouveau CTF, se présente, et commente son rapport. Il annonce qu'une réunion de travail organisée par l'Equipe Technique Régionale regroupera du 24 au 26 juin tous les cadres techniques fédéraux.

Il souhaite répartir par secteur géographique la détection des joueurs et étendre les entraînements des sélections (CPS). Un entraînement par semaine, au lieu d'un tous les 15 jours. Il remercie le club de Roissy pour le prêt de son gymnase et nous informe qu'une convention sera établie avec la ville de Roissy en France.

Monsieur Jean-Pierre Guillaume préparateur physique du pôle d'Eaubonne a rejoint l'équipe technique départementale en septembre 2007. Une convention sera également établie pour la saison prochaine. La commission se félicite des résultats obtenus par les sélections.

La PIFO a retenu 7 joueurs de clubs du Département, + 3 sur la liste complémentaire. Les clubs représentés sont : Goussainville, St-Leu, St-Brice, St-Gratien/Sannois, Franconville et Ezanville /Ecouen.

2 joueurs du département sont retenus pour intégrer le Pôle d'Eaubonne.
Killian Da Piedade de Goussainville et
Thomas Vidard de St-Gratien/Sannois

Très bons résultats des féminines, 3 joueuses sont également sélectionnées en Ligue plus une remplaçante. Les clubs sont Cergy-Pontoise, St-Ouen l'Aumône et l'Entente Soisy/St-Gratien.



Les interventions dans le temps scolaire ont été bénéfiques, il souhaite que les éducateurs sportifs se rapprochent des clubs.

Céline Barreyat demande si l'autorisation des mairies est nécessaire pour la mise à disposition des installations, le CTF lui répond que non; des conventions ont été établies entre le comité, l'inspection académique et l'USEP (Union sportive des établissements scolaires).

Monsieur Forti s'inquiète du devenir des joueurs sélectionnés une fois la saison terminée, Fabrice ne souhaite pas « lâcher » les joueurs qui représentent l'Elite du Département.

Frédéric Guirao responsable de la formation des jeunes arbitres déplore le manque de motivation des clubs à présenter des JA, et à suivre leur formation tout au long de la saison. Ceux-ci ne doivent pas servir qu'à remplir les obligations !...

Un bilan établi pour chaque JA est adressé à son club après le stage pour un meilleur suivi de la progression des JA. La présidente du club de Survilliers s'étonne de n'avoir rien reçu, Frédéric le lui adressera la semaine prochaine.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport de la SLOQE

La commission reprend son intitulé : Statuts, Règlements, Qualifications.

Dix neuf équipes sont concernées par la CMCD ; les tableaux devront être adressés au comité pour la 1^{ère} partie à la fin du mois de mars, la seconde partie qui concerne les JA (arbitrages sur toute la saison) adressée fin mai. Le contrôle est fastidieux tous les JA reconnus ne sont pas encore répertoriés.

De même pour les techniciens ne sont pas tous répertoriés dans Gest hand.

Les délais entre l'assemblée générale et la fin des championnats sont très courts ce qui ne facilite pas la tâche du bénévole.

Six équipes ne correspondent pas au socle de base.

Les clubs d'Arnouville et de Luzarches évoluant en Excellence départementale sont relégués en Honneur.

Le club de Luzarches n'aurait jamais reçu les tableaux.

Monsieur Veaux rétorque qu'ayant reçu un accusé de réception il ne s'est jamais inquiété, et que le club aurait pu se manifester.

Le rapport est adopté moins une voix

Election des vérificateurs aux comptes

Le président lance un appel à l'assemblée, Monsieur Fageot prend la parole pour expliquer la tâche du vérificateur, et précise que cela prend peu de temps.

Monsieur Lozach du club de Montmagny se propose et Monsieur Fageot renouvelle sa candidature.

Les vérificateurs sont élus à l'unanimité.



Dominique Jarrigeon rappelle le départ à la retraite de Jean Bacchetti et invite les membres au pot de départ du 26 juin 2008.

Jean prend la parole, il félicite le club de Cergy pour son accession et souhaite qu'il se maintienne à ce niveau. Il serait bien que les masculins suivent le même chemin.

Election du nouveau Conseil d'Administration

Monsieur Dario Forti, Président du club de St-Ouen l'Aumône, est pressenti à l'organisation et au bon déroulement du scrutin.

Il appelle les candidats à se présenter aux membres de l'Assemblée Générale.

Il déclare le scrutin ouvert. Monsieur Fageot s'étonne de la procédure compte tenu de l'existence d'une liste unique, il souhaiterait un vote à main levée, Monsieur Pyronneau du club de Luzarches se joint à lui dans cette démarche. Il est convenu de maintenir le vote à bulletin secret.

Après proclamation des résultats, le nouveau conseil d'administration se réunit pour désigner son président et son vice-président.

Monsieur Dominique Jarrigeon est élu président du comité et Monsieur Gilles Colson vice-président,

Monsieur Jarrigeon remercie l'assemblée d'avoir renouvelé sa confiance aux membres sortants et présente les présidents des différentes commissions avant de poursuivre l'assemblée générale;

Secrétariat général - Stéphane Casaert

Trésorerie - Sylvie Ozem

Arbitrage - Nathalie Bénard

Statuts/Règlements - Didier Veaux

Événementiel - Guy Pivot

Technique - Gilles Colson

Discipline - Alain Vigneron

Compétitions - Harris Benkaroun





PROJETS

Projets de la commission d'organisation des compétitions

Présentation des nouveautés proposées.

Harris laisse la parole à Fabrice pour expliquer les règles aménagées.
Réaménagement des règles après suivi sur différentes rencontres.

Monsieur Russeau du club d'Argenteuil déplore que ces règles ne soient pas appliquées sur les délayages.

Harris déclare qu'elles seront appliquées dès janvier après les délayages.

A la demande générale les 1ers tours de délayages sont repoussés à début octobre.

Ces projets sont adoptés à l'unanimité

Projets de la commission Événementielle

Guy Pivot fait toujours appel aux bénévoles pour l'encadrement des équipes sur le tournoi P Tiby, il nous informe qu'une équipe doit encore confirmer sa participation.

L'accueil et la restauration sont maintenus au CDFAS, libre en cette période de vacances scolaires.

Il souhaite utiliser les installations des clubs pour les entraînements durant la semaine du tournoi.

Le tournoi mini hand pourrait s'étendre sur une semaine et se disputer sur herbe soit au CDFAS soit au stade Michel Hidalgo de St-Gratien, à cette occasion les bénévoles sont à nouveau sollicités.

Projets adoptés à l'unanimité

Projets de la SLOQUE

La commission reprend son nom, elle redevient la commission des Statuts, Règlements, Qualifications.

Afin de bien différencier les licenciés masculins ou féminins le tableau des obligations est quelque peu modifié.

Les clubs évoluant en région devront adresser au comité une copie des obligations Ligue.

Le jeune arbitre devra être reconnu par la commission. La ligue n'accepte pas les JA s'ils ne sont pas officiels, lors de la vérification des tableaux CMCD.

Monsieur Veaux présente les nouveaux tableaux. Il précise que lors d'une création de club un allègement des obligations est possible après délibération de la commission.

Le vote donne le résultat suivant : 2 contre - Luzarches et Roissy



Projets de la commission Technique

Fabrice Le Roy annonce qu'il souhaite désormais la participation de techniciens « reconnus » sur le terrain.

Il propose un entraînement des CPS filles et garçons chaque semaine et non plus tous les 15 jours.

Interventions scolaires : Betty ne pourra assurer seule, toutes les interventions. Fabrice souhaite engager un échange comité/club.

La présidente du club de Survilliers souhaiterait une formation adaptée aux catégories.

Sans autres remarques, les projets sont adoptés à l'unanimité.

Projets de la Trésorière

Légère augmentation du tarif des licences. Les licences blanches gratuites seront facturées dès la saison prochaine.

Le comité ne peut se permettre de prendre en charge la totalité du coût d'un stage. Le coût total des stages sur une saison, représente la somme de 22 000 euros.

Une journée étant facturée 125 euros par personne, la participation du comité ne peut être totale, le stage est facturé 80 euros (à la charge du club ou du joueur) le reste étant pris en charge par le comité.

Pérennisation du poste d'agent de développement.

Pas d'augmentation des tarifs de championnat, mais poursuite de la facturation des tours de coupe supplémentaires.

Projets adoptés à l'unanimité.

Monsieur Roland Indriliunas représentant de la DDJS à l'invitation de Monsieur le président prend la parole pour nous apprendre que selon la convention le comité est bien en deçà des exigences (28 clubs en 2008) le nombre de licenciés est en baisse...

Il invite les dirigeants à constituer des dossiers CNDS, seuls 8 clubs ont adressé une demande cette saison.

Remise des récompenses

Dominique Jarrigeon procède à la remise des trophées des divers championnats ainsi qu'à la remise des distinctions départementales.

Levée de la séance à 14 heures 02

Un pot de l'amitié est offert à tous les participants.

Le secrétaire Général

Stéphane CASAERT

Le président

Dominique JARRIGEON